

ALAIN LEMIEUX

AFFAIRES GOUVERNEMENTALES ET PUBLIQUES

""""; 34."I tcpf g/Cmř g'Qwguv
""""S wř dge"*S wř dge+I 3U'3E7
V063: Ø: 4Ø379'HØ63: Ø: 3Ø655: ""
""""'rgo kgwzcB ci r wdrls wgu@c'""

ALAIN LEMIEUX

AFFAIRES GOUVERNEMENTALES ET PUBLIQUES

; 34, I tcpf g/Cm? g'Qwguv
Québec (Québec) I 3U3E7
T. 418.682.3157 F.418.681.4338
lemieuxa@agpubliques.ca

LE CABINET

Alain Lemieux, Affaires gouvernementales et publiques (AGP) est un cabinet de lobbyistes-conseil spécialisé dans le positionnement corporatif auprès des entités publiques et parapubliques. Établi à Québec depuis 1995, le cabinet intervient principalement au niveau des gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que sur la scène internationale.

NOTRE MANDAT

Guider et conseiller nos clients en matière de relations gouvernementales et d'affaires publiques auprès des différents paliers de gouvernement, afin qu'ils puissent réaliser leurs objectifs stratégiques de façon efficace.

NOTRE APPROCHE

Notre cabinet offre un éventail de services complets à ses clients en les accompagnant tout au long de leur processus stratégique, qu'il s'agisse de positionnement à moyen et long terme ou encore de démarches plus ponctuelles.

Le cabinet met également à la disposition de ses clients un important réseau de contacts publics et privés qui favorise le développement de relations constructives avec les différentes instances mises à contribution, afin que les besoins et les enjeux du client soient compris et pris en compte dans le processus démocratique.

L'ÉTHIQUE

En vertu de la Loi sur la transparence et l'éthique (2002), tous les mandats du cabinet sont inscrits au Registre des lobbyistes du Québec ¹. Il en est de même au Registre public des lobbyistes à Ottawa ² en vertu de la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes (1996).

Dans la réalisation de nos mandats, il va de soi que les membres de notre cabinet agissent avec transparence et intégrité et se conforment ainsi au Code de déontologie des lobbyistes du Québec (2004) et au Code de déontologie des lobbyistes canadien (1997). Dans un souci de professionnalisme envers le client, notre cabinet s'engage également à respecter les normes afférentes au secret professionnel et au secret d'entreprise.

1. <https://sil.lobby.gouv.qc.ca/internet/accueil.asp>

2. <http://orl-bdl.gc.ca/epic/site/lobbyist-lobbyiste.nsf/fr/Home>

ALAIN LEMIEUX

AFFAIRES GOUVERNEMENTALES ET PUBLIQUES

912, Grande-Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 1C5
T. 418.682.3157 F.418.681.4338
lemieuxa@agpubliques.ca

LA DIRECTION

Alain Lemieux, Président

Me Alain Lemieux est fondateur et président d'AGP. Détenteur de plusieurs diplômes académiques de haut niveau délivrés par des établissements canadiens, anglais et français, Me Lemieux a publié de nombreux ouvrages dans des journaux et revues spécialisées et siège présentement sur différents conseils d'administration. Par le passé, il a été professeur invité par diverses universités américaines de renom et il détient toujours des charges de cours universitaires au Québec dans les domaines du droit et de la politique.

Me Lemieux agit à titre de consultant spécialisé dans le secteur des relations gouvernementales et des affaires publiques depuis 1989. Auparavant, il a notamment occupé les fonctions d'adjoint spécial auprès du ministre d'État aux Finances à Ottawa, de conseiller à la Division du droit économique et des traités au ministère fédéral des Finances, ainsi que de conseiller spécial du ministre des Relations internationales au Québec.

Richard Labrie, Vice-président exécutif

Monsieur Richard Labrie s'est joint au cabinet en 2006 à titre de vice-président d'AGP. Mettant à profit sa vaste expérience tant du domaine privé que public et jouissant d'une expertise de pointe dans le domaine de la consultation, il est fort d'un réseautage aussi bien québécois que canadien.

Par le passé, monsieur Labrie a agit dans le domaine des télécommunications pour Bell Canada et en tant que consultant spécialisé ultérieurement. Il a également agit à titre de directeur de cabinet du ministre du Tourisme et du président de l'Assemblée nationale. Monsieur Labrie a plus tard occupé les fonctions de vice-président régisseur de la Régie des télécommunications du Québec et de directeur général d'un Centre de recherche canadien pendant de nombreuses années. Ces expériences lui ont permis de développer une solide connaissance des rouages de l'État québécois et canadien.
